

Du 20 mars au 20 juillet 2013

Parc éolien en mer au large de Courseulles-sur-Mer

DÉBAT PUBLIC

JOURNAL DU DÉBAT N°1

MARS 2013

“

*Porté par la société Éoliennes Offshore
du Calvados, le projet de parc éolien
en mer au large de Courseulles-sur-Mer
fait l'objet d'un débat public organisé et animé par
une Commission particulière du débat public (CPDP),
neutre et indépendante, composée de 5 membres.*

*Du 20 mars au 20 juillet 2013, l'opportunité,
les objectifs et les caractéristiques du projet
seront examinés et débattus, au cours de
réunions ouvertes à tous. Un site Internet dédié
permettra également l'expression du public.*

*Ce projet vous concerne :
**informez-vous et participez
au débat !***

”





LE DÉBAT PUBLIC, UN MOMENT CLÉ DANS LA VIE DU PROJET

Éolien Maritime France a saisi en juin 2012 la Commission nationale du débat public (CNDP)*, autorité administrative indépendante, chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement.

Au vu de l'intérêt national, des impacts sur l'environnement, sur les aménagements connexes et des enjeux socioéconomiques du projet de parc éolien en mer au large de Courseulles-sur-Mer, la CNDP a décidé d'**organiser un débat public et en a confié l'animation à une CPDP**.

Le parc éolien projeté comporterait 75 éoliennes en mer d'une capacité unitaire de 6 MW, pour une puissance totale de 450 MW, implantées à une distance allant de 10 à 16 km des côtes du Calvados au large de Courseulles-sur-Mer.

* Pour en savoir plus : www.debatpublic.fr

QUI FAIT QUOI ?

La Commission particulière du débat public (CPDP) anime le débat et en organise les échanges sans se prononcer sur le fond du projet. Elle a pour mission de diffuser une information complète, transparente et objective à destination du public, de mettre en place des moyens d'expression adaptés (réunions publiques, site Internet, contributions, permanence, etc.). Elle veille à ce que le maître d'ouvrage réponde à toutes les questions posées par le public.

Le maître d'ouvrage, Éoliennes Offshore du Calvados*, présente son projet et répond à toutes les questions du public.

La CPDP et le maître d'ouvrage peuvent faire intervenir des experts pour exposer des points particuliers.

* Eolien Maritime France a constitué une société de projet pour la réalisation du projet de parc éolien au large de Courseulles-sur-Mer, dénommée Éoliennes Offshore du Calvados.

QUI PARTICIPE ?

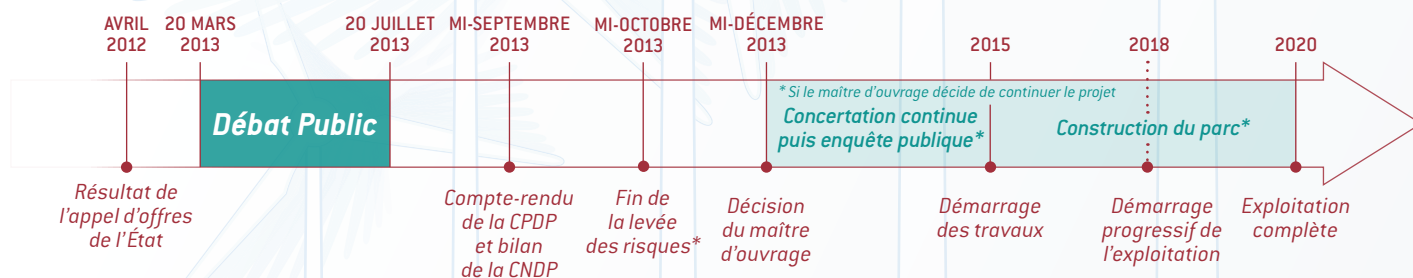
Le débat public est ouvert à tous. La localisation du projet au large des plages du Débarquement justifie pleinement la participation de Britanniques, de Canadiens ou d'Américains qui se sentent concernés.

Tous les particuliers ou institutionnels, chacun ayant un droit égal à la parole, peuvent poser leurs questions et émettre un avis.

Les documents produits par la CPDP et le maître d'ouvrage sont accessibles à tous et disponibles sur le site Internet www.debatpublic-eolien-en-mer-courseulles.org.

Les réunions publiques sont par ailleurs annoncées dans la presse et par voie d'affichage.

LE CALENDRIER DU PROJET ET LE TEMPS DU DÉBAT



*D'avril 2012 à mi-octobre 2013. Cette phase permet d'identifier les risques de non réalisation du projet ou de retard dans sa mise en service.

SUR QUOI PORTE LE DÉBAT ?

Les questions et thèmes du débat :

- Les enjeux énergétiques
- Les conséquences pour les paysages et les milieux naturels
- Les apports pour l'économie locale
- Les impacts sur la navigation maritime, la pêche et le tourisme
- L'impact sur les sites historiques et mémoriels
- Le raccordement au réseau national
- Les aménagements portuaires

> Toutes ces questions seront traitées et débattues lors des 11 réunions publiques prévues.

LE PROJET EN CHIFFRES

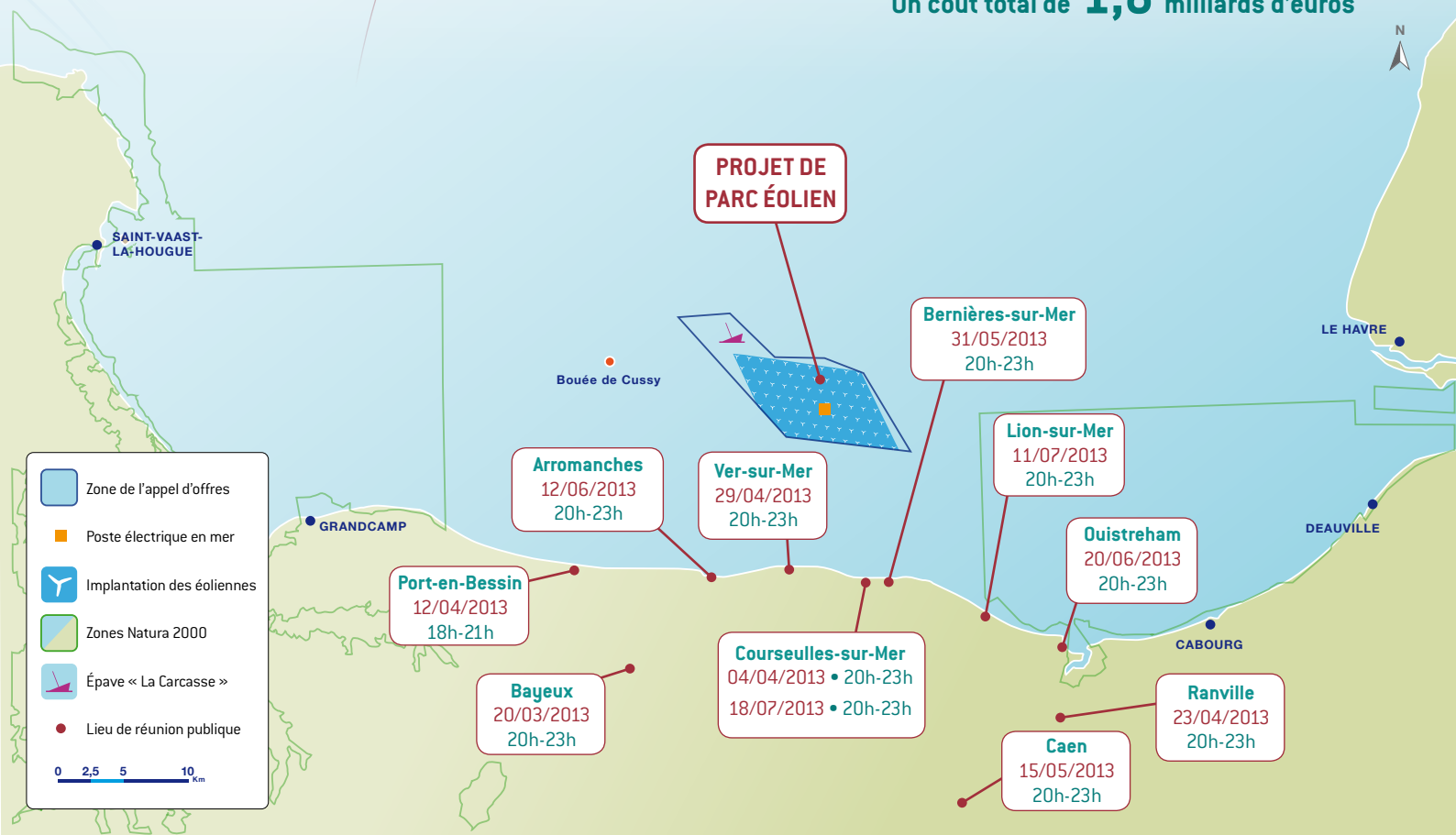
Un parc implanté à partir de **10 km**
au large de Courseulles-sur-Mer

Une surface totale de **50 km²**

75 éoliennes d'une hauteur de 175 m (mat + pâles),
séparées les unes des autres d'une distance d'environ **1 km**

Un raccordement au réseau électrique par câbles
sous-marins et souterrains

Un coût total de **1,8** milliards d'euros



LES OBJECTIFS DU DÉBAT PUBLIC

Le débat se déroule du 20 mars au 20 juillet 2013.

Il poursuit quatre objectifs :

- Informer le public sur le projet de création d'un parc éolien en mer au large de Courseulles-sur-Mer : son opportunité, ses enjeux, ses principales caractéristiques ;
- Permettre à toutes les personnes intéressées de s'exprimer, en formulant des observations, des questions, des suggestions, des propositions sur tous les aspects du projet ;
- Permettre à tous de prendre connaissance des positions et des arguments des uns et des autres ;
- Éclairer le maître d'ouvrage par de nouveaux éléments d'appréciation.

LES PRINCIPES DU DÉBAT PUBLIC

La CNDP et la CPDP garantissent le respect des principes suivants :

Neutralité : La CPDP ne prend pas parti sur le sujet soumis au débat. Elle garantit la qualité du débat public.

Indépendance : La CPDP est indépendante du maître d'ouvrage et de toute autre partie au débat.

Transparence : Toute l'information relative au projet et au déroulement du débat est publique.

La CPDP veille à sa clarté et à son accessibilité.

Équivalence : Toute personne se sentant concernée par le projet peut s'exprimer, quel que soit son statut.

Citoyens, représentants institutionnels, associatifs ou experts ont le même droit à la parole.

Confrontation et respect des arguments : La CPDP veille à ce que les opinions exprimées reposent sur une argumentation et à ce que chacun puisse bénéficier d'un droit d'écoute.

LES SUITES DU DÉBAT PUBLIC

Dans un délai de deux mois après la clôture du débat, la présidente de la CPDP établit un compte-rendu du débat public et le président de la CNDP en dresse le bilan.

Dans les trois mois suivant la publication de ces documents, le maître d'ouvrage, par une décision motivée, publie les suites qu'il entend donner à son projet au regard des enseignements du débat public. S'il décide de le poursuivre, il devra annoncer de quelle manière il entend assurer l'information et la participation du public tout au long du projet. Il devra également préciser les mesures qu'il prévoit en réponse aux enseignements du débat.

Je souhaite recevoir :

Les documents du débat : ☐ par e-mail ☐ par courrier

Nom : Prénom :

E-mail :

Adresse :

CP et Ville :

Questions et remarques :

.....

.....

.....

.....

.....

Ces informations sont utilisées exclusivement pour le débat public. La Commission ne peut tenir compte des avis ou des questions anonymes. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de modification de ces informations.

LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PARTICULIÈRE DU DÉBAT PUBLIC

LA PRÉSIDENTE DE LA CPDP



Claude BREVAN

Inspectrice générale honoraire de la construction

A été Présidente des CPDP « Prolongement de l'A16 »

et « Projet d'accélération de la mise à 2x2 voies de la Route Centre Europe Atlantique entre l'autoroute A6 et l'autoroute A71 »

A été membre de la CPDP « Devenir de la RN 154 »

LES MEMBRES DE LA CPDP



Jean-Louis CHEREL

Général de Gendarmerie (2ème section)

Juge de proximité (2004-2011)

A été membre de la CPDP « Projet d'accélération de la mise à 2x2 voies de la Route Centre Europe Atlantique entre l'autoroute A6 et l'autoroute A71 »



Mireille LETEUR

Consultante en aménagement des eaux et environnement

A été membre de la CPDP sur le projet « Aqua Domitia »



Laurent PAVARD

Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts

Président du conseil des systèmes d'information, au ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt



Roger SILHOL

Préfet honoraire

Ancien préfet chargé de mission de service public

Ancien sous-préfet de Dreux (28) et de Montluçon (03)

La CPDP s'appuie sur un secrétariat général chargé de la mise en œuvre, de l'organisation et du suivi du débat.

Alexandra Moreau, secrétaire générale, et Julie Quentel, secrétaire générale adjointe, sont à votre disposition pour toute demande d'information.

Pour contacter la CPDP

Commission particulière du débat public
Parc éolien en mer de Courseulles-sur-Mer
60, rue de Saint-Malo
14 400 Bayeux
tel : 09 83 59 00 69
contact@debatpublic-courseulles.org

LETTRE PRIORITAIRE



M 20g
Valable jusqu'au
20/07/2013

**COMMISSION PARTICULIÈRE DU DÉBAT PUBLIC
PARC ÉOLIEN EN MER DE COURSEULLES-SUR-MER
AUTORISATION 33207
14409 BAYEUX CEDEX**

COMMENT S'INFORMER ET S'EXPRIMER ?

La CPDP met à votre disposition différents outils vous permettant de vous informer et de participer pendant ces quatre mois de débat public.

- **Participez** aux 11 réunions publiques organisées dans le Calvados.
- **Téléchargez la documentation du débat** (dossier du maître d'ouvrage et ses études, contribution RTE, verbatims des réunions publiques), posez une question sur le site du débat, émettez un avis sur le projet.
Vos demandes de documents, questions et avis peuvent aussi être adressées à la CPDP par retour de coupon T, par courrier postal ou électronique.
- **Proposez une contribution écrite** de votre position détaillée et argumentée sur le projet. Certaines de ces contributions seront retenues par la CPDP pour faire l'objet de cahiers d'acteurs : ceux-ci sont mis en page sous une forme standardisée et imprimés par la CPDP, puis diffusés en réunion, sur Internet ou sur abonnement.
- **Suivez l'actualité du débat** sur le site Internet et en consultant les dernières informations mises en ligne.
- **Venez consulter les documents du débat et les études disponibles** dans les locaux de la CPDP à Bayeux* et à la permanence le mardi matin au point d'accueil de la mairie de Courseulles-sur-Mer.

* Ouverture au public les lundi, mercredi, jeudi et vendredi matin

CALENDRIER DES RÉUNIONS

DATE	LIEU	ADRESSE	THÈME DES RÉUNIONS
20/03/2013 20h-23h	Bayeux	Salle Saint Laurent 46, rue Saint Laurent 14400 BAYEUX	Réunion d'ouverture
04/04/2013 20h-23h	Courseulles-sur-Mer	Salle de l'Edit Allée de l'Edit 14470 COURSEULLES-SUR-MER	Présentation générale du projet Place de l'éolien dans le mix énergétique, transition énergétique, aspects juridiques, économie générale du projet
12/04/2013 18h-21h	Port-en-Bessin	Salle des fêtes Quai Baron Gérard 14520 PORT-EN-BESSIN HUPPAIN	Pêche, activités nautiques, sécurité maritime et aérienne
23/04/2013 20h-23h	Ranville	Salle des Fêtes Henri ROBIN Place du Major Jack WATSON 14860 RANVILLE	Raccordement terrestre et aménagements portuaires
29/04/2013 20h-23h	Ver-sur-Mer	Salle Saint Exupéry Place Amiral Byrd 14114 VER-SUR-MER	Réunion publique générale
15/05/2013 20h-23h	Caen	Centre des Congrès de Caen Amphithéâtre Caliste 13 avenue Albert Sorel 14000 CAEN	Impacts économiques, emplois, filière industrielle
31/05/2013 20h-23h	Bernières-sur-Mer	Salle de la Mer Place du 6 juin 14990 BERNIERES-SUR-MER	Auditions publiques
12/06/2013 20h-23h	Arromanches	Salle des fêtes Place du 6 juin 14117 ARROMANCHES-LES-BAINS	Sites historiques, paysages et environnement
20/06/2013 20h-23h	Ouistreham	Grange aux Dîmes Place Albert Lemarignier 14150 OUISTREHAM	Installation, exploitation, démantèlement, phase chantier, bilan carbone
11/07/2013 20h-23h	Lion-sur-Mer	Salle TRIANON Place du 18 juin 1940 14780 LION-SUR-MER	Réunion publique générale
18/07/2013 20h-23h	Courseulles-sur-Mer	Salle de l'Edit Allée de l'Edit 14470 COURSEULLES-SUR-MER	Réunion de clôture



www.debatpublic-eolien-en-mer-courseulles.org